



DOSSIER DE CANDIDATURE

Promeneur Du Net Parentalité 33

Dispositif piloté par la
CAF de la Gironde



Dispositif coordonné
par la Maison Des
Adolescents de la Gironde



SOMMAIRE

I. Contexte et objectifs d'une présence éducative sur le numérique

- 1. Contexte national**
- 2. Contexte local**
- 3. Objectifs d'une présence sur le numérique**

II. Cahier des charges du Promeneur du Net Parentalité (PDN P)

- 1. Le public concerné**
- 2. Les missions du Promeneur du Net Parentalité (PDN P)**
- 3. Le rôle de la coordination**
- 4. Les critères pour candidater**
- 5. Les engagements**
- 6. La procédure de départ/d'arrêt de la mission PDN P**
- 7. Modalités de financement des PDN P**

III. Constitution du dossier de candidature

IV. Envoi du dossier de candidature et calendrier

Annexe

- Charte des promeneurs du Net Parentalité de la Gironde (*à signer par le représentant de la structure, et le Promeneur du Net*)**

I. Contexte et objectifs d'une présence sur le numérique

1. Contexte national :

En matière de soutien à la parentalité, la Convention d'Objectif et de Gestion (COG) 2023-2027, engage la branche Famille à développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie, en renforçant la visibilité et la structuration de l'offre parentalité. Notamment par le déploiement des Promeneurs Du Net Parentalité, dans la démarche « d'aller vers » les parents.

Afin de garantir l'attractivité et la visibilité des offres auprès des parents, l'enjeu est de consolider le portage de cette politique au sein des Schémas Des Services aux Familles (SDSF) et, à l'échelle infra-départementale, à travers les Conventions Territoriales Globales (CTG).

Trois objectifs majeurs sont poursuivis :

- Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant en améliorant les dispositifs existants et en concourant à leur bonne articulation : l'enjeu est de déployer une offre de service et d'information couvrant la période périnatale jusqu'aux trois ans de l'enfant.
- Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, notamment les adolescents : une attention particulière est portée aux périodes de transition vécues par les familles telles que l'entrée de l'enfant à l'école maternelle ou élémentaire, l'entrée au collège ou lycée, la décohabitation de la cellule familiale.
- Accompagner et prévenir les ruptures familiales : le développement des offres de services accompagnant les séparations pour favoriser la coparentalité se poursuit, avec une attention particulière portée aux situations les plus fragiles, au maintien des liens parents-enfants et à l'apaisement des conflits. L'accompagnement des familles ayant la charge d'un enfant en situation de handicap constitue une ambition transverse à ces trois axes.

2. Contexte Local :

Depuis 2019, la CAF de la Gironde et ses partenaires mettent en œuvre le dispositif Promeneurs du Net Jeunesse (PDN J), qui a démontré toute sa pertinence en direction des jeunes notamment durant la période de confinement.

Afin de s'inscrire dans les orientations de la nouvelle COG, la Caf de la Gironde déploie en 2023 le réseau des « Promeneurs Du Net Parentalité » (PDN P) qui a pour objectifs de :

- Développer une présence sur Internet par des professionnels en charge de projets et d'actions de soutien à la parentalité,
- Répondre au besoin d'accompagnement des parents souvent démunis face aux nouveaux supports et usages de communication utilisés par leurs enfants, notamment lorsqu'ils sont adolescents,
- Ouvrir ainsi de nouveaux espaces de parole, de nouvelles modalités de contact et d'écoute de qualité, afin d'éviter que les parents restent sans réponse face à leurs questionnements du quotidien.

3. Objectifs d'une présence sur le numérique :

La « Présence éducative sur internet » fait référence à l'idée de poursuivre, sur internet, la démarche de soutien à la parentalité engagée par les différents acteurs professionnels intervenant auprès des familles sur les territoires. Il s'agit de développer la posture des professionnels en réponse à la généralisation du numérique dans la vie quotidienne des familles.

- Favoriser le lien social grâce à la proximité du numérique (parents qui ne viennent pas ou plus dans les structures, parents peu mobiles...).
- Faire connaître aux parents les lieux ressources existants, rendre l'offre de soutien à la parentalité plus visible.
- Transmettre de l'information en direction des parents, autour de la parentalité, des évènements locaux, de la structure etc.
- Proposer une intervention éducative, des espaces de parole et d'échange sur internet.
- Faire émerger des initiatives.
- Prévenir les situations à risque.
- Proposer un soutien, une rencontre, une orientation vers une structure adaptée.

Les modalités de mise en relation avec les parents changent, mais il ne s'agit pas de remplacer le "face-à-face" dans les structures. La présence en ligne permet d'enrichir ces modalités d'interventions et de poursuivre les actions éducatives/en faveur de la parentalité sur les différents territoires.

Cette présence peut s'exercer sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook...), les forums, les « chats », les blogs et tous les outils numériques utilisés par les parents et les familles.

II. Cahier des charges du Promeneur du Net Parentalité (PDN P)

1. Le public concerné :

Les Promeneurs du Net Parentalité sont des professionnels salariés (référents familles, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, animateurs, conseillers en insertion, infirmières, psychologues, médiateurs numériques...) issus de différentes structures du secteur éducatif, socio-culturel, médico-social, de l'animation ou de la médiation qui interviennent auprès des parents sur les territoires.

Le Promeneur du Net est un professionnel missionné par son employeur, qui assure une présence sur internet auprès des parents, dans le cadre de ses missions habituelles (qu'il exerce généralement en présentiel).

2. Les missions du Promeneur du Net Parentalité (PDN P) :

Le dispositif Promeneurs du net « Parentalité », calqué sur les Promeneurs du Net « Jeunesse », mobilise des professionnels déjà en posture d'accompagnement et de soutien à la parentalité, afin de les orienter et les aider en utilisant les réseaux sociaux comme canaux d'échanges et d'informations.

Les Promeneurs du Net interviennent au titre des missions relatives au poste qu'ils occupent.

- **L'information** : généraliste ou ciblée, concernant la structure (horaires, activités), le territoire (événements locaux...), ou information thématique liée à la parentalité.
- **La conversation instantanée, les échanges quotidiens** : permettant de garantir une continuité de la relation d'accompagnement dans le temps et de renforcer la relation de confiance.
- **L'animation et l'accompagnement** : individuel ou collectif, de projets, d'initiatives diverses...
- **L'écoute, l'aide** : espace de parole, soutien à la parentalité, orientation vers des structures...

Chaque Promeneur du Net doit se créer un compte professionnel sur un réseau social (Instagram, Facebook, WhatsApp...) devant obligatoirement contenir les informations suivantes :

- L'identité du professionnel PDN
- L'identité de sa structure
- Une photo personnelle
- Le logo Promeneur du Net Parentalité 33
- Les informations relatives à la mission de « Promeneurs du Net »

3. Le rôle de la coordination :

Le dispositif Promeneurs du Net Parentalité est piloté par la CAF de la Gironde et coordonné par la Maison Des Adolescents de la Gironde.

La coordinatrice travaille en étroite collaboration avec la conseillère thématique CAF 33, et participe à la sélection des structures locales porteuses de la démarche. La mission consiste également à favoriser la coordination entre les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels du projet.

Le rôle de la coordinatrice est d'accompagner les Promeneurs via l'organisation régulière de réunions, d'ateliers, d'échanges de pratiques, de formations etc., favorisant ainsi la dynamique au sein du réseau et la montée en compétences de chaque professionnel.

Les temps de regroupement organisés concernent divers champs : la formation technique de prise en main des outils numériques, la communication numérique, l'analyse des pratiques professionnelles, les dispositifs existants, le soutien à la parentalité...

Les missions :

- Constituer, coordonner, animer et promouvoir un réseau entre les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels du projet.
- Organiser des réunions régulières entre les PDN P du territoire.
- Créer et administrer des outils de communication et collaboratifs.
- Contribuer au développement de la présence éducative sur internet.
- Accompagner individuellement et collectivement les PDN P.

4. Les critères pour candidater :

- Structure œuvrant dans le champ de la parentalité, professionnel en contact régulier avec les parents.
- Intégration et cohérence de la Présence éducative sur internet dans le projet de la structure et dans la fiche de poste du salarié.
- Professionnel salarié et missionné par son employeur (pas de bénévoles ou d'indépendants).

5. Les engagements :

- Intégrer la mission “Promeneurs du Net Parentalité” à la fiche de poste du professionnel mobilisé, ainsi qu’au projet d’établissement et/ou de service.
- Dédier une permanence à l’activité sur les réseaux sociaux, dans l’emploi du temps du salarié missionné au titre de son activité professionnelle. Faciliter l’action du PDN P sur des horaires adaptés aux besoins et aux pratiques des parents (en soirée par exemple).
- Mettre à la disposition du PDN P tout le matériel informatique nécessaire (ordinateur, téléphone, webcam...).
- Participer aux temps de formations et de regroupements organisés au cours de l’année.
- Prévenir la coordination du dispositif en cas de pause, d’arrêt, de changement ou de retrait du réseau.

6. La procédure de départ/d’arrêt de la mission PDN P :

Chaque structure doit avertir la coordinatrice de tout changement de mission, ou d’absence temporaire ou définitive du réseau.

En cas d’arrêt de la mission PDN P, le professionnel s’engage à en informer les parents via une publication et à ensuite supprimer tous ses comptes. En cas de reprise de la mission par un autre

professionnel de la structure : un nouveau compte doit être créé et il est nécessaire d'indiquer le changement par une publication sur le(s) compte(s) du PDN précédent avant de le supprimer.

7. Modalités de financement de l'activité PDN P :

Une **aide au démarrage** de 1 000€, pour acquérir ou renouveler l'équipement nécessaire au démarrage de l'activité PDN (achat de matériel informatique uniquement), pourra être financée lors de la première année de fonctionnement.

III. Constitution du dossier de candidature

- Présentation générale de la structure.
- Projet de déploiement de la mission de PDN Parentalité : intérêt et cohérence avec le projet de la structure, temps d'activité et organisation prévue, modes d'intervention envisagés...
- Présentation du professionnel envisagé pour être PDN Parentalité : formations, expériences, missions quotidiennes, intérêt pour le numérique...
- Signature de la Charte des PDN Parentalité 33 (voir annexe) par le représentant de la structure, ainsi que par le professionnel assurant la mission de PDN.
- Indiquer si besoin de l'aide au démarrage (Oui/Non), afin d'acquérir ou de renouveler l'équipement nécessaire à l'activité PDN.

IV. Envoi du dossier de candidature et calendrier

Les dossiers de candidature sont à envoyer au plus tard le 13 février 2026 à l'adresse suivante :

pdnp.coordination@gmail.com

Si vous avez des questions au sujet du réseau et des candidatures, vous pouvez vous adresser à :

cadre.mda33@gmail.com

Les candidatures seront étudiées et validées fin février par la CAF 33, en lien avec la coordination du réseau. Un mail vous sera envoyé pour vous informer de votre intégration au réseau.

Le regroupement de démarrage aura lieu le jeudi 12 mars et vendredi 13 mars 2026, il est nécessaire d'y assister pour commencer la mission.

Charte des Promeneurs du Net Parentalité de la Gironde

(Reproduite et adaptée à partir de la charte nationale des Promeneurs du Net jeunesse)

Cette charte est un référentiel commun qui a pour vocation de faire connaître l'origine de ce projet à toute personne qui serait en lien avec un Promeneur du Net. Elle précise également les contours, les valeurs, les principes et les règles de fonctionnement de la démarche.

L'adhésion à la présente charte engage ses signataires pendant toute la durée de leur participation à la démarche « Promeneurs du Net ».

Article 1.

Contexte et objectifs de la démarche « Promeneurs du Net Parentalité »

Depuis 2019, la Caf de la Gironde et ses partenaires mettent en œuvre le dispositif « Promeneurs du Net Jeunesse » (PDN J) qui a démontré toute sa pertinence en direction des jeunes notamment durant la période de confinement.

En matière de soutien à la parentalité, la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027, engage la branche Famille à développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie, en renforçant la visibilité et la structuration de l'offre parentalité. Notamment par le déploiement des promeneurs du net parentalité dans la démarche « d'aller vers » les parents.

Elle a pour objectifs de :

- Rendre l'offre de soutien à la parentalité plus visible et lisible,
- Accompagner les parents à chaque âge de la vie de l'enfant,

Aussi, afin de s'inscrire dans les orientations de la nouvelle COG, la Caf de la Gironde déploie en 2023 les « Promeneurs Du Net Parentalité » (PDN P) qui auront pour objectifs de :

- Développer une présence éducative sur Internet par des professionnels en charge de projets et d'actions de soutien à la parentalité,
- Répondre au besoin d'accompagnement des parents souvent démunis face aux nouveaux supports et usages de communication utilisés par leurs enfants, notamment lorsqu'ils sont adolescents,

- Ouvrir ainsi de nouveaux espaces de paroles, de nouvelles modalités de contact et d'écoute de qualité, afin d'éviter que les parents restent sans réponse face à leurs questionnements du quotidien.

Tel est l'objectif des Promeneurs du Net Parentalité qui, par leur présence sur les espaces en ligne, contribuent à la définition de nouvelles modalités d'accompagnement des parents, en phase avec leurs besoins et préoccupations actuelles.

Les promeneurs du Net interviennent au titre des missions relatives au poste qu'ils occupent. Même si les modalités de mise en relation avec les parents changent, il ne s'agit pas de remplacer le face-à-face dans les structures. La présence en ligne permet d'enrichir et de poursuivre les actions de soutien à la parentalité sur tous les territoires où évoluent les familles.

Article 2.

Les acteurs de la démarche

Les Promeneurs du Net sont des professionnels salariés (assistants sociaux, éducateurs, animateurs, médiateurs, référents familles, conseillers en économie sociale et familiale...) issus de différentes structures du secteur éducatif, socio-culturel, médico-social, de l'animation ou de la médiation qui interviennent auprès des parents sur les territoires.

Tous les acteurs de la parentalité sont susceptibles d'être concernés par cette présence sur Internet, et sont, à ce titre, régis par la présente charte des Promeneurs du Net.

Article 3.

Les missions

Les structures signant la charte s'engagent à missionner un ou plusieurs de leurs professionnels pour des actions de présence sur Internet, plusieurs heures par semaine. Cette présence peut s'exercer sur les réseaux sociaux et tous les outils numériques utilisés par les parents et les familles.

Chaque Promeneur du Net possède un compte professionnel sur un espace numérique devant contenir à minima les informations suivantes :

- L'identité du professionnel PDN P
- L'identité de sa structure

- Une photo personnelle
- Le logo Promeneurs du Net Parentalité 33
- Les précisions essentielles relatives à la démarche « Promeneurs du Net »

Parallèlement à ses missions habituelles, chaque PDN consacre plusieurs heures par semaine pour aller à la rencontre des parents, afin de les accompagner sur l'espace numérique.

Dans le cadre de leurs actions, les PDN P ont pour vocation de :

- Créer et/ou renforcer des liens avec les parents, les familles et le réseau des professionnels du département ;
- Rompre l'isolement des parents et réduire les inégalités (géographique, d'accessibilité liée au handicap, ...) grâce à la proximité du numérique ;
- Etablir une relation de confiance, échanger, partager ;
- Conseiller, informer, prévenir ;
- Proposer un soutien, une rencontre, une orientation vers une structure adaptée ;
- Contribuer à la mise en place d'actions individuelles et/ou collectives pertinentes au regard du public et des missions de chaque organisme ;
- Rassurer et accompagner les parents ;
- Proposer des espaces de paroles, d'échanges, de débats individuels et/ou collectifs (« chats », conversations instantanées, forums, groupes de discussion...).

Le PDN P s'engage à :

- Assurer une présence régulière sur Internet, intégrée à son temps de travail et adaptée aux horaires de sa structure ;
- Participer aux temps de regroupement du réseau (rencontres, formations, analyses des pratiques...) ;
- Participer aux animations collectives et/ou événementielles liées au réseau départemental des Promeneurs du Net.

Les structures porteuses du projet veillent à ce que la configuration de leur espace numérique soit maintenue à jour, afin de garantir et de respecter les principes de confidentialité et d'anonymat.

Article 4.

Connaissances et compétences

Afin de mener à bien ses missions, le Promeneur du Net doit volontairement intégrer les outils numériques à sa pratique professionnelle et se situer dans une démarche d'adaptation aux nouvelles modalités relationnelles de communication.

Le PDN P doit savoir adapter son intervention en fonction de son métier, de sa fonction, de ses missions et communiquer ce cadre aux parents.

Une formation continue, associée à une analyse des pratiques, est nécessaire pour acquérir ou développer les connaissances et compétences sur les champs suivants : utilisation des réseaux sociaux et des outils de communication dans un cadre professionnel, travail en réseau, confidentialité et secret professionnel...

Article 5.

Animation et pilotage

Au sein de chaque département, un comité de pilotage est mis en place, afin d'animer et de piloter le réseau des Promeneurs du Net Parentalité.

Les structures qui participent à cette démarche sont retenues par le comité de pilotage (CAF 33), et sont accompagnées par un coordinateur départemental (MDA 33).

Elles s'engagent à participer au réseau départemental des Promeneurs du Net, et à contribuer au suivi et à l'évaluation de la démarche.

Article 6.

Les valeurs

Chaque signataire de la présente charte s'engage à respecter les valeurs de l'accompagnement en faveur de la parentalité, à savoir :

- Prendre en compte les individus sans distinction ni préjugés ;
- Mettre à disposition des parents un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin ;

- Soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale ;
- Soutenir la relation parents-enfants.

Dans le cadre de leurs interventions, les PDN et les utilisateurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la République et de la laïcité ;
- Respect de la dignité de la personne ;
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine.

Le PDN exerçant ses fonctions dans un but non lucratif, aucune démarche commerciale n'est autorisée.

Le PDN s'engage à ne pas avoir vocation de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle, et à ne pas exercer de pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité n'est pas autorisée.

Le PDN exerce dans le respect de ses missions et de l'institution qu'il représente. La présence sur Internet vient en complémentarité des missions dévolues à sa structure et ne se substitue en aucun cas à elles.

Fait à

Le

Nom de la structure

Nom du représentant

Signature

Nom du Promeneur du Net

Signature